



Regularisation de trop perçu

Par Sirenade1

Bonjour,

Je travaille pour une université française et mon employeur me réclame de l'argent pour un trop perçu.

Ce trop perçu est dû à une indemnité pour maladie (je n'ai pas été malade et n'ai transmis aucun papier le laissant supposer) et la somme qu'on me réclame est assez modeste en soi (à peu près une demi-journée de salaire), mais ce qui me dérange c'est le courrier qu'on m'a envoyé : il contient un certificat administratif présentant les noms et prénoms des gens qui doivent de l'argent à l'université, leurs numéros de fournisseurs, le motif et le montant du trop perçu et diverses autres informations.

Mes informations y sont bien sûr notées comme les autres et j'imagine que le même courrier a été adressé aux autres personnes de la liste.

Je me serais bien passée de voir exposées ces données et d'avoir autant de renseignements sur ces gens.

Quelle serait la meilleure attitude à tenir, selon vous ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement,